

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Sommaire

→P. 2 FRANCE Vente d'armes : priorité nationale. *La France est passée au troisième rang mondial des marchands d'armes.*

→P. 3 FRANCE CENTRAFRIQUE Déforestation, désinformation
D'après TF1, la forêt centrafricaine serait « victime de l'exploitation industrielle mais surtout de déforestation anarchique par la population ». Un sommet de désinformation.

→P. 4 FRANCE La stratégie de l'araignée
Le trop célèbre capitaine Barril, qui s'est miraculeusement tiré sans grand dommage d'affaires d'État (affaire des Irlandais de Vincennes, affaire des écoutes de l'Élysée) vient de tomber comme un vulgaire truand.

→P. 5 FRANCE RWANDA Poignée de main Paris Kigali
Quand Nicolas Sarkozy rencontre Paul Kagame, le 8 décembre à Lisbonne, en marge du sommet Union européenne-Afrique.

→P. 5 Ils ont dit
Alain Tasma, réalisateur du film Opération Turquoise : « Les autorités militaires ont refusé de projeter le film au ministère de la Défense. »

→P. 6 FRANCE RWANDA Nouveau retard
Le feuilleton continue dans les affaires Munyeshyaka et Bucyibaruta.

→P. 6 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
*Les tentacules d'une guerre
African Rights publie un rapport sur les activités criminelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR)*

→P. 8 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
John Le Carré au Kivu ?

Les événements vont mauvais train au Kivu.

→P. 9 FRANCE DJIBOUTI Les affaires d'abord
Après deux mois de tension, Paris et Djibouti opèrent un rapprochement après la visite à Paris d'Ismaël Omar Guelleh

→P9 - PETITION

Pour la restitution aux peuples des biens mal acquis par les dirigeants des pays du Sud.

→P. 10 TCHAD L'Eufor ne va pas fort
La force européenne initiée par la France pour sécuriser les camps de réfugiés au Tchad et en Centrafrique tarde à se mettre en place.

→P. 12 À fleur de presse
Paul Biya, le président camerounais souhaite amender la Constitution pour ne plus être contraint de quitter le pouvoir en 2011.

Éditorial

Nuages sur l'Afrique

L'année 2008 s'annonce apparemment sous de sombres auspices pour l'Afrique. C'est le continent qui connaît le plus de conflits et de misères, les uns et les autres étant liés. L'ère des guerres intestines est venue, avec celle des interventions étrangères, liées à ces mêmes guerres intestines. L'Afrique est un terrain facile pour ces conflits, qui minent des États récents sans unité, où le pouvoir est l'enjeu de luttes de clans féroces. Ces guerres peuvent engendrer de terrifiants épisodes génocidaires comme on l'a vu au Rwanda en 1994.

L'Est de la RDC est, depuis plus de dix ans, en proie à une guerre permanente, avec son cortège d'atrocités sur les populations civiles, entre des bandes armées de tous bords. Le pire est peut-être que la présence de la plus importante mission d'intervention de l'ONU, la Monuc, est impuissante à protéger les victimes désarmées. Plus de 4 millions de personnes ont déjà péri et les tentatives de solution échouent les unes après les autres. La guerre en effet, qui décime et réduit à la misère la population, est plutôt bonne pour l'exploitation des minerais précieux, qui n'a jamais été aussi prospère.

Le Sud du Soudan a connu à partir de 1983 une rébellion durement réprimée qui a fait en plus de vingt ans 2 millions de morts. Après un accord en 2004 pouvant mener à l'autonomie, la guerre entre le Sud et le Nord pourrait reprendre. Depuis 2003, la guerre fait rage au Darfour faisant 200 000 morts. Là aussi toutes les tentatives d'accord ont échoué. Une force hybride ONU-UA, la Minuad (Mission des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour), commence à se déployer à partir du 1^{er} janvier 2008, mais elle manque de matériels pour couvrir l'immense territoire qu'elle doit protéger.

La Somalie sombre dans le chaos. Mogadiscio n'est plus que ruines. Les habitants ont déserté la ville pour s'installer dans des camps à la périphérie. Ils fuient les exactions de l'armée éthiopienne, venue rétablir le gouvernement provisoire contre celui des tribunaux islamiques, et qui occupe toujours la capitale. Par deux fois en janvier 2007 l'aviation des États-Unis a bombardé le Sud de la Somalie pour anéantir l'armée en fuite des tribunaux islamiques. Un contingent de l'UA, l'Amisom, essaye de se déployer depuis un an.

Au Tchad et en Centrafrique, des rébellions menacent les gouvernements en place. Le maintien de l'ordre répressif est assuré avec l'aide de la France qui possède un important contingent de soldats au Tchad et a envoyé ses paras en Centrafrique reconquérir l'aéroport de Birao. Une force européenne, l'Eufor, qui devait sécuriser les frontières du Tchad et de la Centrafrique avec le Soudan, n'arrive pas à se mettre en place.

Le Nigeria doit toujours faire face, dans la zone pétrolifère du delta du Niger, à la guérilla de groupes armés dont le Mend (Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger). Les attaques risquent de redoubler en 2008. L'ambition du Mend est de paralyser l'exploitation du pétrole, qui ne profite pas à la population locale.

Le Mali et surtout le Niger sont aux prises avec la rébellion touarègue. La Côte-d'Ivoire n'arrive pas à mettre un terme à sa division. Le Kenya enfin vient d'occuper l'actualité avec les suites sanglantes d'une élection contestée qui ont fait des centaines de morts. Partout des tyrans locaux s'accrochent au pouvoir, plongeant leurs pays dans la pauvreté.

Il ne faut surtout pas se laisser entraîner dans un afro-pessimisme complaisant. Ici et là on entend des voix et on observe des luttes qui manifestent la volonté des Africains de s'unir contre les vrais ennemis de l'Afrique. Souhaitons à ces voix et à ces luttes d'attirer enfin l'attention au milieu du tumulte général.

Odile Tobner

FRANCE

Vente d'armes : une priorité nationale

La France est passée en 2006 du troisième au quatrième rang mondial des exportateurs de matériel militaire. Mais le « pays des Droits de l'homme » entend bien rester concurrentiel sur le marché de la mort.

Le ministère de la Défense a rendu public le 4 décembre dernier son huitième rapport annuel au parlement sur les exportations d'armement¹, qui consacre une large part au rappel des principes, textes nationaux et internationaux auxquels se conforme notre pays et qui démontrent que « la France accorde une grande priorité aux critères éthiques ». Officiellement, elle refuse par exemple la fourniture « de matériels susceptibles de concourir à la répression interne » ou de fournir des armes à des pays en « conflit ouvert », et ce, même « en l'absence d'embargo international ». Bien sûr, le rapport ne mentionne que les ventes légales et officielles, sans tenir compte des trafics d'armes, quand bien même ils sont organisés ou couverts par les services secrets². Le rapport rappelle toutefois la nécessité de tenir compte, en lien avec la diplomatie gouvernementale, de l'existence « d'accords de défense, de partenariats stratégiques dans le cadre d'alliances ou d'accords bilatéraux spécifiques ». Or, comme l'a rappelé le ministre des Affaires étrangères pour justifier la récente visite de Kadhafi en France : « Il y a beaucoup d'autres pays dans le monde avec lesquels nous entretenons des relations bizarres et nécessaires pour notre pays. » (AFP, 30 novembre 2007). Ce qui laisse une certaine marge de manœuvre au loin des « critères éthiques »...

Une plate-forme « Contrôlez les armes »

À l'occasion de ce rapport, la plate-forme « Contrôlez les armes »³ a déploré que « la France ait exporté des matériels d'armement vers des pays désignés comme responsables de violations des droits humains »⁴, soulignant que ces exportations pouvaient avoir lieu « de façon directe ou indirecte, par le biais des réexportation », et de citer la Colombie,

la Chine, Israël, le Pakistan, la Russie ou encore le Tchad. Elle s'est inquiétée que le dispositif national de contrôle « n'intègre pas suffisamment les préoccupations relatives aux Droits de l'Homme, au droit international humanitaire et au développement durable ». La plate-forme notait également que « le rapport traite en premier lieu du Code de conduite de l'Union européenne en matière de contrôle des exportations d'armement », mais qu'il reste « muet sur le rôle spécifique de la France dans ce cadre ». Il appelait donc cette dernière à déclarer « son plein engagement en faveur de l'adoption [de ce texte] en position commune, sans y poser de condition préalable » de manière à le transformer en « un instrument juridiquement contraignant ».

Le ministre de la Défense a lui aussi fait part de son inquiétude, mais dans un autre registre. En 2006, les livraisons d'armement par la France se sont élevées à 4,03 milliards d'euros, et les commandes à 5,74 milliards (3,87 milliards d'exportations en 2005 et 7,37 milliards en 2004, année faste). Nos marchands de canons sont donc loin de la faillite. Mais les industries françaises font face à une concurrence plus diversifiée et leur part relative sur le marché mondial régresse légèrement alors que, comme le rappelle *Le Figaro* du 13 décembre, « le marché est pourtant globalement en expansion ». Selon le dernier rapport annuel de l'Institut international de recherche pour la paix à Stockholm, le SIPRI, les dépenses militaires mondiales ont progressé de 37 % en dix ans pour atteindre 1 200 milliards de dollars annuels en 2006. Mais la France est passée du troisième au quatrième rang mondial, devancée par la Russie et talonnée par Israël. Les États-Unis conservent bien entendu la première place, loin devant le Royaume-Uni ; et les quatre premiers exportateurs d'armes (dont on ne se lassera pas de rappeler qu'ils sont aussi quatre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU...) totalisent 85% du marché.

Sauver Dassault et Lagardère

Hervé Morin a immédiatement promis un « plan stratégique de soutien aux exportations de défense » (AFP, 4 décembre 2007) bénéficiant de « la mobilisation de tout l'appareil d'État »⁵. « Ce plan, a résumé Hervé Morin, vise à « simplifier,

moderniser et fluidifier les procédures actuelles d'exportations d'armement »⁶. Il s'agira, « à la demande des industriels »⁷ de réduire les délais dans les procédures d'agrément, mais aussi, pour les matériels ou les pays considérés comme moins « sensibles », de « développer des agréments préalables globaux, permettant d'exporter une liste de matériels vers une liste de pays sans limitation de quantités et sans dépôt de dossier spécifique à chaque demande d'exportation. » Il a aussi proposé la création d'un fonds de soutien aux volets connexes des contrats d'armement⁸, les « volets connexes » étant constitués des mesures économique-politiques accompagnant les signatures de contrats (construction d'usines, transferts de technologies ou de savoir-faire, coopération militaire, etc.).

Le ministre a également rappelé qu'une Commission interministérielle pour les exportations de défense et de sécurité (Ciedes) avait été installée en octobre pour favoriser les exportations, et une *war room* mise en place l'été dernier. Créée à l'initiative de l'Élysée sur le modèle américain, celle-ci est composée d'un représentant des ministères des Affaires étrangères, de la Défense, des Finances, du Premier ministre, du chef d'État-major particulier de la présidence de la République et du secrétariat général de l'Élysée (AFP, 24 octobre 2007). Pas moins.

Une nouvelle garde pour Kadhafi

L'Élysée présentait récemment comme l'une des premières applications concrètes⁹ de cette *war room* la signature d'un mémorandum sur la coopération dans le domaine de l'armement avec Kadhafi, qui découle de l'accord de coopération en matière de défense signé en Libye le 25 juillet dernier, initialement nié par les autorités françaises, puis attesté fin août par le *Canard enchaîné*, et portant notamment sur la formation et l'équipement de l'armée et des forces spéciales libyennes. *Le Figaro* du 11 décembre confirmait que la France postulait (comme le Royaume-Uni et la Russie) à l'équipement et à la formation d'une nouvelle garde prétorienne pour le dictateur libyen, dotée des matériels les plus performants et destinée à jouer le rôle d'« assurance-vie du régime ». Le mémorandum signé prévoit l'ouverture de négociations « exclusi-

FRANCE CENTRAFRIQUE

Déforestation, désinformation

ves » avec la France en vue d'acheter du matériel militaire pour un montant qui pourra s'élever jusqu'à 4,5 milliards d'euros. De quoi aider la France à retrouver sa place sur le podium des marchands d'armes.

Les industriels de l'armement aux anges

« Les industriels de l'armement entourant Hervé Morin étaient visiblement aux anges devant cette nouvelle mobilisation ministérielle », rapporte *Le Monde* du 14 décembre. Pas besoin d'être devin pour prévoir que les mesures annoncées visant à « fluidifier » les autorisations d'exportations d'armes vont encore multiplier les dérogations aux vertueux principes affichés. Les réexportations d'un pays vers un autre en seront facilitées, de même que la fourniture d'éléments en kit, qui, tant que ces derniers ne sont pas assemblés, si besoin avec la contribution d'autres pays exportateurs, ne sont pas considérés comme militairement sensibles (des hélicoptères à vocation civile ont pu par exemple rapidement être transformés en hélicoptères de combat). À défaut de concourir réellement au respect des Droits de l'Homme, on devra se consoler d'avoir une secrétaire d'État préposée aux états d'âmes et un ministre des Affaires étrangères qui amuse la galerie.

Victor Sègre

1. http://www.defense.gouv.fr/defense/content/download/99547/877833/file/rapport_cadre_BDEF.pdf

2. *Traffics d'armes, enquête sur les marchands de mort*, de Laurent Léger, Flammarion, 2006.

3. La plate-forme française est copilotée par Amnesty International France, Oxfam France - Agir ici et le Secours catholique - Caritas France. Elle est composée du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), Handicap international, l'Observatoire des transferts d'armements, Justice et Paix France, Pax Christi France, Réseau Foi et justice Afrique-Europe, Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du monde.

4. Communiqué de presse du 6 décembre www.amnesty.fr

5. *Le Figaro*, 13 décembre 2007, « Morin engage la relance des exportations d'armements ».

6. *Le Monde*, 14 décembre 2007, « Un plan pour relancer les exportations d'armement ».

7 et 8. *Le Figaro*, 13 décembre 2007, « Morin engage la relance des exportations d'armements ».

9. *l'express.fr*, 11 décembre 2007, « Pour l'Élysée, la Libye est un client comme les autres ».

Selon un reportage diffusé au journal de 20 heures le 4 décembre, la forêt centrafricaine serait « victime de l'exploitation industrielle mais surtout de déforestation anarchique par la population ». Un sommet de désinformation.

À l'appui de cette thèse, le journaliste reporter, Jean-Marc Choquet nous montre sur la route de misérables pousse-pousse chargés de morceaux de bois. Commentaire : « *Around de Bangui le carnage continue* », c'est-à-dire dans un rayon de 25 à 30 km, où 300 000 tonnes de bois de chauffe seraient prélevés sur 2500 à 3000 ha.

Pour mesurer la désinformation de ce reportage il faut s'intéresser à quelques chiffres. La zone de la forêt dense humide située au sud du pays a, selon l'Office international des bois tropicaux (OIBT), une superficie totale avoisinant 50 000 km² soit 8% du territoire national. Selon d'autres estimations, 75 % du territoire centrafricain est occupé par la forêt, soit 450 000 km². Chacun se fera son idée sachant qu'en France, où les statistiques sont plus homogènes, la forêt occupe 155 000 km² pour les uns et pour les autres, avec plus de 14 millions d'hectares (140 000 km²), elle couvre aujourd'hui 26% du territoire métropolitain.

Si la population de Bangui est accusée de déforestation parce qu'elle consomme 300 000 tonnes, soit 600 000 stères de bois, pour environ autant d'habitants, que dire alors des Français, qui, eux (un sur deux brûle du bois), consomment 40 millions de stères de bois. Ce qui ne représente cependant que 2,5 % de leur consommation énergétique. Et on ne compte pas dans ce volume celui des déchets non recyclés, tels que, par exemple, les 60 millions de palettes produites chaque année.

La transformation du bois d'œuvre en-

traîne 60 à 80 % de déchets, dont une infime partie est recyclée en bois-énergie. Il faudrait donc pas mal de reportages pour faire la leçon aux Français. Il est certain que la déforestation peut affecter les environs de Bangui sur 2 500 à 3 000 ha. C'est dû uniquement à la désastreuse gestion d'une administration incompétente et corrompue, pas même capable d'organiser la gestion raisonnée de l'exploitation des bois de feu, dont la ressource est surabondante. Mais le grand problème de la Centrafrique, reste l'exploitation sans frein de presque trois millions d'hectares sur les cinq reconnus exploitables, par moins de dix grandes sociétés concessionnaires. Officiellement 150 000 m³ de bois en grumes sortent annuellement de la forêt centrafricaine. Ce chiffre doit être multiplié par quatre ou cinq pour approcher de la réalité, tant l'exploitation échappe à toute maîtrise.

Un projet de l'Agence française de développement (AFD) a pour ambition de « créer, sur l'ensemble de la zone forestière de la République centrafricaine, les conditions d'une gestion rationnelle et durable, permettant le développement socio-économique du pays [...] Élaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement forestier pour chacun des permis afin de permettre le développement d'activités d'exploitation forestière socialement bénéfiques, écologiquement durables et économiquement soutenables. La superficie à aménager par le projet est de 2,1 millions d'hectares »

Le projet est beau. Reste à savoir s'il a une chance de se concrétiser dans les pratiques et si des sociétés qui ont l'habitude de faire tout ce qu'elles veulent se laisseront « accompagner dans la mise en œuvre effective et sensibiliser aux nouvelles techniques d'inventaire d'exploitation. » Il faudrait probablement plus d'autorité pour les persuader, mais ni TF1 ni personne n'a jamais mis les pieds au fin fond de la forêt en Afrique centrale pour enquêter et faire des reportages sur la réalité de l'exploitation forestière.

Odile Tobner

FRANCE

La stratégie de l'araignée

Le trop célèbre capitaine Barril, qui s'est miraculeusement tiré sans grand dommage d'affaires d'État où il avait joué, de notoriété publique, un rôle non négligeable (affaire des Irlandais de Vincennes, affaire des écoutes de l'Élysée) vient de tomber comme un vulgaire truand.

Après quatre jours de garde à vue, Paul Barril a été mis en examen et placé en détention à Marseille le 24 décembre dernier pour « association de malfaiteurs en vue de la commission d'extorsion en bande organisée, en vue de commission d'assassinat et en vue de commission de corruption », dans le cadre de l'affaire du cercle de jeux parisien Concorde. Rien que cela.

Cette affaire, où se côtoient la finance prédatrice et le grand banditisme révèle les agissements de toute une faune pittoresque : du paisible retraité, Roland Cassonne qui, dans sa somptueuse propriété provençale, tond sa pelouse avec un gilet pare-balle et un pistolet chargé à la ceinture, au monsieur sans histoire, Marcel Ciappa, hospitalisé pour une fracture, exécuté par deux faux médecins, en passant par le banquier suisse, François Rouge – cela ne s'invente pas – acquéreur de la banque de la loge P2, l'ex-gendarme hâbleur du GIGN, vedette des médias, Paul Barril soi-même et enfin le cerveau, directeur artistique d'établissements de jeux et de restauration, Paul Lantiéri, en fuite. Rajoutons la fusillade contre des caïds arabes dans un bar marseillais et d'autres ingrédients dont on trouverait l'accumulation caricaturale dans un scénario. La réalité dépasse la fiction et l'on n'est pas au bout des surprises et des rebondissements.

La vogue actuelle du poker, lancée par des vedettes des médias, a accru les convoiti-ses sur les dix cercles de jeux installés dans la capitale. Le « Cercle pour la communication et les relations humaines » – puisque les cercles de jeux, conventionnellement, sont des associations à but non lucratif et à objet de bienfaisance –, dit « Cercle Concorde » est la

nouvelle appellation du « Cercle républicain » fondé en 1907. Celui-ci, fermé en 1987, a déposé, en novembre 2004, une première demande de réouverture, refusée par le ministre de l'Intérieur Dominique de Villepin. Ce n'est que partie remise et le 19 juillet 2005 un arrêté du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, autorise le Cercle Concorde à ouvrir un espace de jeux de hasard au 14 de la rue Cadet à Paris. Les policiers, connaissant le pedigree de certains animateurs de l'entreprise, n'en sont pas revenus.

Cette décision fera le bonheur du propriétaire des lieux, la Société anonyme immobilière parisienne de la perle et des pierres précieuses (SAIP), filiale de Eau et Électricité de Madagascar (EEM), qui a des intérêts également dans la Société française des casinos (SFC). En effet, après avoir loué en septembre 2005 son immeuble de la rue Cadet, inoccupé depuis plusieurs années, au Cercle Concorde, et après que d'importants travaux ont été effectués en échange d'un an de loyer, la SAIP vend l'immeuble, le 25 octobre 2006, pour 7,6 millions d'euros, dégageant une coquette plus-value. Le PDG de EEM n'est autre que François Gontier qui de *trader* à succès est devenu un redoutable *raider*. Il est, comme Nicolas Sarkozy, partie civile dans l'affaire Clearstream, étant cité dans les fameux listings. Ses témoignages chargent M. de Villepin en le présentant comme protecteur d'Imad Lahoud, mis en examen pour falsification des dits listings.

Arrestations et mises en examen retentissantes

Mais revenons au Cercle Concorde. Tout se gâte dans cette juteuse entreprise début 2007 quand le directeur artistique, gérant de fait du Cercle, Paul Lantiéri, se trouve inculpé de recel et association de malfaiteurs mais laissé en liberté par le juge, ce qui étonne à nouveau les policiers, dans l'affaire du bar des Marronniers à Marseille. Il aurait aidé un des assaillants, blessé dans la fusillade, à se faire soigner. Les policiers, après une première perquisition dans les locaux du Cercle Concorde, vont mener une enquête sur sa gestion qui aboutit, fin 2007 à la fermeture de l'établissement et à une douzaine d'arrestations et mises en examen retentissantes, dont celle de Paul Barril.

Paul Lantiéri, lui, n'a pas attendu

et a disparu dans la nature. Tout ce dérangement viendrait d'une lutte de clans pour le contrôle du Cercle Concorde entre l'ancien dirigeant Edmond Raffali et le nouveau, Paul Lantiéri. Le premier l'aurait emporté sur le second, qui aurait appelé Paul Barril à son secours. Edmond Raffali apparut naguère dans une actualité de mauvais aloi quand il fut poursuivi, et relaxé faute de preuve, sous le soupçon d'avoir porté à Yves Chalier, chef de cabinet du ministre socialiste de la Coopération Christian Nucci, le vrai-faux passeport fabriqué par les services français. Vrai-faux passeport qui lui permettait d'échapper à la justice française pour gagner le Brésil où il fut logé dans un appartement appartenant à Jules Filippeddu, autre notable proche des acteurs de l'affaire du Cercle Concorde.

Il fut établi à l'époque que le passeport fut bel et bien commandé par Charles Pasqua en personne, alors ministre de l'Intérieur. Le contrôleur général Jacques Delebois porta le chapeau et, révoqué de la police nationale, poursuivit une très lucrative carrière au service de présidents afri-cains. Il est aujourd'hui un des membres de l'équipe de l'agence « Protection totale engineering group », basée à Genève où il est chargé de la « chasse aux espions industriels en Europe et la mise en place de réseaux d'information et de renseignement pour le compte d'États africains de façon à promouvoir la stabilité politique » (en clair neutraliser les opposants).

À force de promouvoir la stabilité politique en Afrique, les anciens militaires ou policiers français peuvent se retrouver, comme Paul Barril, conseiller du régime d'Habyarimana, qui finit en génocide. En tout cas, le lien révélé entre Barril et des protagonistes de l'affaire du Cercle Concorde est un indicateur de la proximité existant entre les officines de « sécurité » opérant en Afrique et les machines à recycler l'argent d'origine douteuse que sont les affaires de jeux. Si ces affaires réussissent à prospérer en France, où les jeux sont théoriquement étroitement contrôlés, que dire de leur vitalité exponentielle en Afrique francophone, où la pègre française règne sans entraves dans l'ombre de régimes « forts » conseillés par des « experts » français !

Odile Tobner

Poignée de main Paris-Kigali



Le 8 décembre, à Lisbonne, en marge du sommet Union européenne-Afrique, les présidents français et rwandais, Nicolas Sarkozy et Paul Kagame, se sont entretenus durant dix minutes. L'événement n'a pas de quoi surprendre.

Avant la rencontre, dans un discours prononcé à Lisbonne, le chef de l'État français avait déclaré : « *Nous n'avons pas toujours su prévenir ou arrêter des drames innombrables. Je pense au Rwanda et à son génocide qui nous oblige à réfléchir, France comprise, à nos faiblesses et nos erreurs.* » Quarante-huit heures plus tard, la secrétaire d'État rwandaise à la Coopération, Rosemary Museminari, a déclaré sur Radio Rwanda que les deux présidents avaient « *jeté les bases du processus de rétablissement diplo-*

matique ». « *Il y a de l'espoir* », a-t-elle affirmé, avant d'ajouter que l'un et l'autre reconnaissent que « *beaucoup reste à faire* ». Sans doute...

Au mois de juillet dernier, le ministre rwandais des Affaires étrangères, Charles Murigande, interrogé au sujet des perspectives d'une normalisation des relations franco-rwandaïses, avait jugé celle-ci possible après avoir salué la « *nouvelle attitude* » française. Il a cependant clairement indiqué que « *l'espoir* » dépendait du retrait des mandats d'arrêt lancés par le juge Jean-Louis Bruguière contre des proches du président Kagame dans le cadre de son investigation sur l'attentat contre l'avion de Juvénal Habyarimana. L'« *enquête* » du juge Bruguière, qui attribue l'attentat au Front patriotique Rwandais (FPR), ne se fonde sur aucun élément concluant. L'examen de cette question s'inscrit en tête de liste de ce qui « *reste à faire* ». Et les excuses que le Rwanda souhaite que la France lui adresse pour avoir prêté main forte au régime qui a commis le génocide des Tutsi ? On ne sait pas où en sont

les deux États dans leurs négociations, mais celles-ci sont engagées. La poignée de mains de Lisbonne semble indiquer qu'elles avancent. À l'issue de sa rencontre avec Paul Kagame, Nicolas Sarkozy a annoncé que les deux hommes avaient décidé de mettre en place un « *groupe de travail* » destiné à poursuivre l'examen de l'ensemble du dossier.

La rencontre de Lisbonne est qualifiée par certains d'« *historique* ». Historique ? Que notre pays reconnaisse ce qu'il a fait et en demande pardon le serait. Mais quoi d'étonnant que des États procèdent à des arrangements entre eux en fonction de leurs intérêts ? Laissons-les à leurs tractations. Il nous reste à inscrire dans l'histoire – de la France –, une fois pour toutes, l'indéniable réalité, et à achever la disqualification, politique et morale, de ceux qui en sont responsables. Il reste à faire en sorte que la réalité ne puisse plus être niée. Libre alors à ceux qu'elle n'affecte pas de rester dans l'ignominie.

Sharon Courtoux

Ils ont dit...

ALAIN TASMA, RÉALISATEUR DU FILM « OPÉRATION TURQUOISE »

« Les autorités militaires ont refusé de projeter le film au ministère de la Défense »

Comment la hiérarchie militaire a-t-elle réagi au film *Opération Turquoise* ? Voici la réponse d'Alain Tasma donnée à l'occasion du XVIII^e Festival international du film d'histoire de Pessac.

Gilles Taurand (scénariste) et moi-même avons montré le scénario au chargé de la communication du ministère de la Défense ainsi qu'à des officiers, comme le colonel Hogard, arrivé avec plusieurs compagnies, le 29 juin, dans le secteur sud du Rwanda, pour relever le COS. Ce dernier, auteur des *Larmes de l'honneur, 60 jours dans la tourmente du Rwanda*, à la pensée très structurée, drapé dans une sorte de dignité, a refusé de voir qu'on ne cherchait pas à envisager l'*opération Turquoise* dans son ensemble, mais qu'on présentait les quinze premiers jours de la mission du COS ouvrant les portes aux troupes de Turquoise. Il a répété : « *Nous n'avons fait que de l'humanitaire ; ce film porte atteinte à l'honneur de l'armée.* »

En leur faisant lire le scénario, nous leur avons

dit : « *Aidez-nous ! Éclairez-nous, corrigez !* ». Nous n'avons eu que des réponses dilatoires, et les autorités militaires ont refusé de projeter le film au ministère de la Défense. J'ai eu l'impression qu'ils ne trouvaient rien à redire, mais ils se taisaient, embarrassés. Deux exceptions, cependant. Un général qui a participé à *Noroît* (intervention de l'armée française, en 1990, pour arrêter la progression du Front populaire rwandais, FPR) a reconnu qu'avant l'armée française était du côté d'Habyarimana. Et le colonel Martin-Berne, chef du bureau instruction, en 1994, formation et droit de la guerre de la Force d'action rapide (FAR), l'unité qui a fourni les effectifs de l'*opération Turquoise* a approuvé pleinement le film : « *Ça s'est passé comme ça* » a-t-il dit.

Parmi les acteurs, seize étaient des soldats qui avaient participé à d'autres missions en Afrique, et deux étaient engagés dans l'expédition *Turquoise*. Comme avec les Rwandais, j'ai essayé de les faire jouer au plus près de ce qu'ils avaient vécu.

Quant à l'association France-Turquoise, elle a rejeté violemment le film, nous reprochant de nuire aux soldats français inculpés par le tribunal militaire après les plaintes des Rwandaises Tutsi les accusant de les avoir violées. Des membres de l'association parlaient de faire censurer le film, de nous assigner en référé. Ils n'ont pas mis leurs menaces à exécution.

Ce film s'adresse à ceux qui ne sont pas au courant, et même à ceux qui n'ont pas vraiment envie de se plonger dans le drame d'un pays lointain. Chacun peut se sentir concerné par l'expérience tragique de ces militaires, souvent totalement ignorants du chaos apocalyptique où ils sont tombés, et de la supercherie de l'opération. Ces images ont le pouvoir de témoigner de ce qu'il s'est passé.

Il faut les voir pour « *comprendre et en tirer les conséquences* ».

Propos recueilli par J.-P. Cosse, Cauri 33.

Opération Turquoise sortira en DVD au mois de février (Production CIPANGO)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les tentacules d'une interminable



African Rights publie un rapport détaillé sur les activités criminelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) dont plusieurs dirigeants vivent en Europe. En toute quiétude.

Le 9 novembre dernier, dans un accord intitulé « communiqué de Nairobi », Antipas Mbusa Nyamwisi et Charles Murigande respectivement ministres des Affaires étrangères de la république démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda, convenaient de la nécessité conjointe de mettre fin à l'insécurité générale dans la région des Kivu (RDC).

Les engagements pris des deux côtés semblaient augurer d'un véritable tournant dans la gestion de la guerre interminable qui ensanglante la région dans l'indifférence générale depuis neuf ans. En effet, les termes du communiqué impliquaient au premier chef les ex-forces armées rwandaises (FAR) et les miliciens Interahamwe, ex-génocidaires rwandais réfugiés en RDC, comme la menace principale

pesant sur la région. Ainsi, au chapitre des résolutions, la RDC s'engageait à lancer au plus vite des « opérations militaires destinées à démanteler les ex-FAR/Interahamwe ».

Bien sûr, les autres groupes militaires étaient aussi nommés (Maï-maï, PA-RECO, CNDP du général Nkunda, Rastas, etc.), mais c'est bien la fermeté et l'insistance de la responsabilité des FDLR¹ et RUD² (jamais nommés autrement qu'ex-FAR/Interahamwe) qui peut surprendre l'observateur.

Cependant, si Kinshasa déclarait vouloir chasser une fois pour toutes les forces génocidaires de son territoire, le Rwanda s'engageait, de son côté, en dénonçant Laurent Nkunda et promettant de ne lui accorder aucun soutien à partir de son territoire.

Ce dernier désaveu, inédit, trahit bien le virage que paraît aborder le gouvernement de Kigali dans sa politique étrangère. En effet, la situation du Kivu est pour le moins incertaine et nul ne peut dire dans quel camp tombera la région le jour où le concert des Nations se souviendra enfin qu'en 2007 on y meurt beaucoup plus qu'au Darfour. Mais il y a aussi d'autres facteurs, une autre dynamique en cours, dont l'un des rouages pourrait être le

rapprochement français en cours avec le Rwanda. Les tractations en sous-main vont bon train, il ne serait pas surprenant qu'il se passe quelque chose sur ce terrain en 2008. Toutefois, les promesses du 9 novembre sont spécifiquement vouées à l'expulsion des FDLR-FOCA. En effet, malgré le processus de désarmement et de rapatriement (DDRRR) mis en place en 2001 et supervisé par la mission de l'Onu en RDC (MONUC), très peu de combattants du mouvement franchissent le pas et acceptent de retourner à Kigali.

Une guérilla de plus de 10 000 combattants

Pourtant, le FDLR, par la voix de son leader, Ignace Murwanashyaka, déclara à plusieurs reprises accepter le processus de démobilisation et y contribuer. Dans le même temps, sur le terrain, les observateurs s'accordent à penser que nombre de miliciens du mouvement, même s'ils se revendiquent Interahamwe (« ceux qui combattent ensemble » en kinyarwanda), sont trop jeunes pour avoir participé au génocide de 1994, et donc pour être inquiété par la justice rwandaise. De plus la prime de démobilisation – 200 euros – est particulièrement attractive et les nouvel-

FRANCE RWANDA

Munyeshyaka et Bucyibaruta : la saga



Le feuilleton continue dans les affaires Munyeshyaka et Bucyibaruta.

Compte-rendu de l'audience du 12 décembre dernier.

Une nouvelle fois, les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris se sont prononcés pour un renvoi dans les affaires Munyeshyaka et Bucyibaruta : la notification de la décision du tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) se fera le 30 janvier 2008. Ce nouveau retard ne semble pas troubler outre mesure Edith Boizette, présidente de la cour, qui a affirmé qu'il n'y avait « pas

d'urgence », et qui est même allée jusqu'à s'excuser auprès des prévenus de devoir les faire venir une nouvelle fois à Paris.

La raison de ce nouveau report ? La cour d'appel n'a reçu la « révocation de l'ordonnance de transfert » que sous forme de courriel, ce qu'elle ne peut accepter. Ce sont les originaux qu'elle réclame. On pourrait penser que, une fois encore, le TPIR a fait preuve de beaucoup de légèreté dans cette affaire. Or, il semblerait bien que ce « raté » est dû à la lourdeur de l'administration. En effet, le document original aurait été remis dans les temps à l'ambassade de France à Dar Es Salam, qui l'aurait fait suivre au ministère français des Affaires étrangères qui, à son tour l'aurait transmis au ministère de la Justice....Toujours est-il

que les victimes devront attendre.... Le 30 janvier, la cour notifiera donc officiellement aux deux prévenus que le TPIR renonce à leur remise. Mais c'est là que les choses sérieuses vont commencer car la France s'est engagée à les juger. Et contrairement aux propos d'Edith Boizette, il y a urgence. À partir d'aujourd'hui, les parties civiles devront probablement être plus incisives dans leurs exigences de justice et veiller à ce que la justice française fasse son travail. Les propos sibyllins de la présidente en fin d'audience (« Si nous n'avons pas les originaux, la cour en tirera les conséquences »), doivent nous tenir en alerte.

Il ne faudrait pas que ces renvois successifs laissent entendre aux prévenus que des jours meilleurs s'annoncent pour

guerre

les de ceux qui sont retournés chez eux témoignent de l'absence de représailles. Car, en réalité, les groupes en armes de l'Est du Congo jouent une partition hypocrite. Comme le montre excellemment le film *Sleeping Monsters* de Marion Glaser (en attente de diffusion sur Arte), les volontaires au retour, potentiellement nombreux, se voient fréquemment interdire, sous menace de mort, d'accepter le marché que leur propose les soldats et agents de la Monuc.

Dans ce contexte, les déclarations des seniors et autres porte-parole des FDLR se voient contredites par la situation au Kivu, où le nombre de combattants FDLR-FOCA sont encore estimé à plus de dix mille en 2007.

Car l'histoire même de la guérilla hutu issue des camps de Goma de 1994 a mis en place une guerre à deux étages. Sous diverses étiquettes (RDR, ALIR, maintenant FDLR-FOCA et RUD Urunana), la nébuleuse Hutu Power que sont les ex-FAR/Interahamwe a entretenu au Kivu depuis plus de dix ans une véritable armée, dynamitant méthodiquement toute pacification de la région, pour répondre à la brutalité (avérée) de mouvements adverses dont la rébellion de Laurent Nkunda est le dernier avatar.

C'est une spirale infernale. Pourtant sur le terrain, dans les deux camps, les soldats sont bien loin des objectifs politiques de leurs chefs.

Une guérilla soigneusement manipulée

Dans un contexte de pauvreté absolue, les recrues FDLR comme les hommes de Laurent Nkunda ne sont parfois que des paysans attirés par la promesse de rapines, de vols ou l'espoir lointain de toucher une solde voire... la prime de démobilisation. Ceux-là font la guerre sans savoir pourquoi, sans même imaginer qu'il puisse en être autrement puisque, de toute façon, ils n'ont toujours connu que la guerre.

Si, pour ceux-là, on peut parfois admettre une toute relative circonstance « atténuante » de la pauvreté, de la non-éducation, il n'en est rien pour leurs chefs. C'est le grand mérite du récent rapport d'African Rights³ publié en décembre dernier, que de retracer l'histoire confuse du mouvement combattant issu du Hutu Power, de 1994 à nos jours. Il apparaît que cette guérilla perdue dans le bush du Kivu est soigneusement manipulée, entretenue et téléguidée par un impressionnant tableau de personnages, pour leur quasi-majorité impliqués dans le génocide rwandais de 1994. Qu'ils aient été officiers des FAR, politiciens Hutu Power, ou ministres du GIR, ceux-là poursuivent en toute impunité leur « lutte ». Pourtant, la structure de décision FDLR, ne se trouve plus au Congo mais disséminée partout dans le monde.

Le rapport d'African Rights nous révèle, en

détaillant les faits d'armes de chacun d'entre eux, que l'Europe a été en la matière plutôt accueillante. Ainsi certains, d'authentiques criminels, ont tout de même trouvé un asile confortable en Norvège, en Allemagne, en Belgique ou en France. Des pays suffisamment bienveillants pour laisser cette véritable diaspora entretenir en toute immunité l'un des conflits les plus sanglants du globe.

La longue litanie des activités des dirigeants FDLR énumérées dans le rapport nous rappelle alors que, parmi les combustibles du drame actuel de la région des Grands Lacs, il y a l'absence d'une réelle empathie du monde avec le Rwanda du génocide et l'impunité dont jouissent encore certains génocidaires.

Vincent Munié

1. Forces démocratiques de Libération du Rwanda, dont la branche militaire se double de « FOCA » (forces combattantes)
2. Rassemblement pour l'Unité et la Démocratie, dissidence « dure » des FDLR, avec de faibles effectifs
3. « A welcome expression of intent. The Nairobi communique and the ex-FAR/interahamwe. »

Lire

Plateforme citoyenne France-Afrique

Livre blanc

POUR UNE POLITIQUE DE LA FRANCE EN AFRIQUE RESPONSABLE ET TRANSPARENTE



L'Harmattan

judiciaire continue

eux, ou bien leur donnent à penser qu'ils viennent de gagner une bataille. Le risque cependant existe de les voir prendre de l'assurance. Pour preuve, le comportement de Wenceslas Munyeshyaka et de son frère en marge de l'audience. Le premier, avant l'ouverture des portes, s'est précipité vers le président du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR) à qui il a tenu des propos d'une agressivité extrême, accompagnés de gestes provocateurs : « De toute façon, la justice me donnera raison » a-t-il vociféré.

En fin d'audience, probablement sur les conseils de son avocate du jour, il a cependant tenté discrètement de s'excuser en reconnaissant qu'il était « très fâché ». À la fin de l'audience, ce fut au tour de son frère de jouer la provocation. Après

m'avoir pris en photo, il a crié haut et fort, devant ses partisans : « Je vous cassera ». De telles intimidations doivent être dénoncées car il est clair que dans le camp des accusés on perd facilement son sang-froid : il ne faudrait pas qu'ils se sentent encouragés à des actes encore plus violents.

Du côté des parties civiles, gardons toute notre énergie pour les vrais combats qui nous attendent. Nous aurons besoin de toutes nos forces.

Alain GAUTHIER, président du CPCR

N.B. : L'affaire Kamali Isaac était aussi au programme de la journée. Une demande d'informations complémentaires est adressée au Rwanda. L'affaire est mise en délibéré au 6 février 2008. Il y a cependant peu de chances de voir ce prévenu extradé vers le Rwanda !

Livre blanc pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente, Plate-forme citoyenne France-Afrique, L'Harmattan, 2007, 160 p, 13,50 euros.

Ce Livre blanc pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente reprend une grande partie des travaux du « Sommet citoyen France-Afrique » organisé en France en février 2007. Il se fait également le relais de l'« Appel des organisations de la société civile africaine pour une autre relation de la France avec l'Afrique » finalisé lors du Forum Social de Nairobi en janvier 2007 par 150 organisations africaines. Publié 6 mois après l'élection de Nicolas Sarkozy, ce Livre Blanc tire un premier bilan d'une politique de rupture qui se fait attendre.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

John Le Carré au Kivu ?



Les événements vont mauvais train au Kivu, où il est difficile de cerner qui mène la danse macabre. On a beau chercher, rien n'y paraît aujourd'hui rassurant.

A partir du 10 décembre, les forces du général rebelle Laurent Nkunda ont réussi à reprendre la majorité de leurs positions après en avoir été chassées par une offensive des Forces armées congolaises (FARDC) après la décision de Kinshasa de traiter la situation par les armes. L'armée congolaise était incapable de réussir une telle opération ; les partenaires occidentaux de la république démocratique du Congo (RDC) avaient pourtant insisté pour que des négociations... entendait-on dire aussitôt. Puis d'autres indications, ou soupçons, sont venus alourdir (ou éclairer ?) le dossier. Le commandant des FARDC à Goma, Gabriel Amisi, ancien compagnon d'armes de Laurent Nkunda au sein du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) proche de Kigali à la fin des années 90, aurait

Aveu de pillage

Le Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Antonio Guterres, a déclaré dans une interview au *Financial Times* le 3 décembre que « *Les pays développés pillent les ressources de la république démocratique du Congo mais ne font pas assez d'efforts pour aider le pays à sortir d'une grave crise humanitaire* ». Le Haut commissaire a conclu l'interview en ajoutant : « *De nombreuses entreprises exploitent la RDC, prenant ses ressources et dans beaucoup de cas, sans respect minimal des règles. Le communauté internationale a pillé systématiquement la RDC, nous ne devons pas l'oublier* ». Les paroles de Guterres méritent la une ! Il est très rare qu'une haute personnalité de cette communauté internationale s'exprime avec autant de franchise.

« trahi ». Il serait accusé d'avoir donné des ordres contradictoires à ses troupes, créant une débandade permettant la contre-attaque de Laurent Nkunda.

Ce dernier aurait alors récupéré une grande quantité d'armes abandonnées par des militaires congolais en fuite. Rappelé à Kinshasa, incarcéré puis placé en résidence surveillée, Gabriel Amisi y attendrait les résultats de l'enquête d'une Cour militaire récemment installée au Nord Kivu et chargée d'éclaircir les événements, affirment des proches du dossier. Mais d'autres sources congolaises affirment que l'affaire n'est qu'une mise en scène, destinée à expliquer la défaite d'une armée non opérationnelle, et qu'Amisi ne sera pas inquiété. D'autres sources encore affirment que des soldats indiens de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monuc) se seraient abstenus d'intervenir aux côtés des FARDC après avoir fait l'objet de chantage suite à leur implication dans des trafics. D'autres encore que de nombreux soldats des FARDC, non originaires de l'Est du pays, auraient fui les combats pour ne pas mourir.

Aujourd'hui, une nouvelle phase (encore une !) s'ouvrirait, semble-t-il sous l'impulsion occidentale, surtout américaine (sans pourtant que l'on puisse attribuer précisément son rôle à chacun). Le 17 décembre, le président congolais a initié une Conférence pour la paix au Kivu¹ dont l'ouverture, initialement prévu le 27 décembre, a été repoussé au 6 janvier. Elle devrait rassembler députés, élus locaux, société civile, militaires, représentants des communautés de la région et milices armées congolaises, et aborder toutes les causes du désastre kivutien.

Cette conférence, qui doit se tenir à Goma, est une initiative diversement appréciée au Congo. Certains ne s'y retrouvent pas tandis que d'autres s'y précipitent afin de ne pas en être écartés. On peut voir, dans cette différence d'appréciation, la coupure qui existe entre l'Est du Congo (où l'absence d'Etat est manifeste) et le reste du pays.

Laurent Nkunda, qui avait d'abord affirmé qu'il n'assisterait à rien tant que les FDLR (milices hutu rwandais présents en RDC depuis le génocide de 1994) ne seraient pas maîtrisés, vient de déclarer qu'il « *soutient l'exigence exprimée par le département d'Etat américain au terme de laquelle les parties en conflit doivent observer un cessez-le-feu afin de permettre le déroulement des travaux* [de la conférence] » auxquels il promet de parti-

ciper « *s'il y est invité* ». Bien des indications tempèrent notre récente hypothèse selon laquelle on pourrait se permettre un certain espoir d'un règlement, au moins progressif, dans le Kivu.

Toute ressemblance avec la réalité...

Peut-être un début d'explication se trouve-t-il dans le dernier ouvrage de John Le Carré (*Le Chant de la mission*, Seuil, publication de la traduction française en septembre 2007). Ce « roman » se situe au temps du gouvernement congolais de la transition, avant les élections présidentielle et législatives. Dans ce polar, Le Carré met en scène une machinerie diabolique, la capacité de grandes entreprises internationales, en liaison avec « leurs » politiques et les services de ces derniers, à conduire une partie du monde à sa perte pour une livraison de coltan². Tous les moyens sont bons pour obtenir ce dont on estime avoir besoin (dont, ne l'oublions pas, l'accès à l'approvisionnement énergétique). Comme l'écrit Colette Braeckman, (*Le Soir de Bruxelles*, 27 décembre 2007) : « *Les richesses minières extraites du Kivu passent la frontière (hors taxes) et prennent la direction des entreprises occidentales.* » Avec la complicité d'une élite corrompue qui engrange des bénéfices au détriment du peuple, soulignent de nombreux Congolais bien informés.

Trop de sources, trop d'indices trouvent chez Le Carré de quoi conforter de sérieux soupçons sur le « jeu » occidental à l'œuvre dans la région. Dans ce contexte, que peut-on espérer de cette conférence pour la paix ? Une attention plus soutenue pour les innombrables victimes civiles de l'Est du Congo pour commencer. En attendant, la vigilance reste de mise et le souci exprimé par les Etats-Unis à l'égard des victimes mérite vérification. Terminons par une question, à laquelle nous n'avons pas encore la réponse : pourquoi le président libyen, Mouammar Kadhafi, a-t-il discrètement rencontré, à Lisbonne, Jean-Pierre Bemba, principal opposant (en exil) du président congolais Joseph Kabila ? Dans quelle intention ? Kadhafi agit rarement sans qu'il n'ait un intérêt particulier. Il ne manquait que lui en RDC.

Sharon Courtoux

1. Dont l'ordonnance a été signée le 20 décembre.
2. Le coltan (Colombo-Tantale) est un minerai qui entre dans la fabrication des puces de téléphones portables et des condensateurs d'ordinateurs.

Les affaires d'abord



Après deux mois de tension, Paris et Djibouti opèrent un rapprochement après la visite à Paris d'Ismaël Omar Guelleh.

La réception à l'Élysée, le 19 juin dernier, d'Élisabeth Borrel, les derniers développements de l'instruction et surtout le renvoi pour subornation de témoins de Hassan Saïd (patron des services secrets, le SDS) et de Djama Souleiman, procureur général de Djibouti, devant la justice pénale a provoqué deux mois de fortes tensions entre la France et Djibouti. Le régime d'Ismaël Omar Guelleh avait alors orchestré une vaste campagne anti-française.

Des manifestations « spontanées » ont été organisées, les 20 et 21 octobre derniers, à Djibouti-Ville et dans plusieurs villes du pays (voir *Billets d'Afrique*, n°163, novembre 2007). D'après les observateurs, il s'agissait surtout de fonctionnaires contraints de défilier et la population, dans sa grande majorité, ne s'est pas mêlée aux cortèges.

Deux figures françaises ayant exercé des responsabilités de premier plan à Djibouti, ont été également renvoyées devant la justice djiboutienne pour des accusations calomnieuses de pédophilie. Chantage ou monnaie d'échange pour tenter de faire annuler le procès d'Hassan Saïd et de Djama Souleiman devant le tribunal correctionnel de Versailles ? (le procès se tiendra début mars à Versailles, en l'absence des accusés).

Rappelons également qu'un Français, Christian Georges, est toujours incarcéré à Gabode (*Billets d'Afrique* n°159,

juin 2007) et que la France ne lui apporte aucun soutien et n'a entrepris aucune démarche pour le faire libérer. Son crime ? Avoir affirmé qu'il détenait des informations précises pouvant éclairer l'instruction dans l'assassinat du juge Borrel.

Enfin, pour tenter de faire taire un témoin capital, le régime a banni le 23 octobre, au Yémen, sept membres de la famille de Mohamed Alhoumekani, ancien responsable de la sécurité du palais présidentiel, réfugié en Belgique, dont le témoignage avait permis de relancer l'instruction de l'affaire Borrel. Ce bannissement a été dénoncé par l'ensemble des organisations djiboutiennes d'opposition. Aujourd'hui, ces sept personnes, dont la mère âgée de 78 ans, sont toujours au Yémen. Le régime a pris soin de maintenir « en otage » les femmes et les enfants qui sont séparés des pères.

Business as usual

Dans ce contexte difficile, les autorités françaises sont restées étrangement muettes. Pas tout à fait cependant... car l'ambassadeur de France à Djibouti remettait à Ismaël Omar Guelleh une lettre personnelle de Nicolas Sarkozy, assortie d'une invitation à venir le rencontrer officiellement à Paris. Visite du 10 au 12 décembre, pratiquement passée inaperçue, en pleine visite de Mouammar Kadhafi. Selon certaines sources, l'entretien prévu aurait été écourté par Nicolas Sarkozy. Le président français aurait indiqué à son interlocuteur que la justice française était indépendante et qu'il n'avait aucune influence. Ce qui n'a pas empêché Omar Guelleh de déclarer au *Figaro.fr* : « *J'ai dit au président Nicolas Sarkozy que la justice française n'est pas indépendante* ». « *M. Sarkozy souhaite que les relations entre nos deux États ne soient pas court-circui-*

tées par cette affaire (...) Je suis d'accord avec ce point de vue », a encore déclaré Omar Guelleh.

En fait de relations, il s'agit surtout de relations économiques et militaires. Nicolas Sarkozy ne s'en cache d'ailleurs pas en souhaitant relancer la coopération économique. On fait bien affaire avec le guide libyen ! Paris va aussi accroître sa coopération militaire en formant des officiers, à Atar. Invité à se rendre à Djibouti, il aurait immédiatement accepté en précisant que « *le plus tôt sera le mieux* ». On parle de février.

À noter qu'Omar Guelleh était accompagné de plusieurs hommes d'affaires français présents depuis longtemps à Djibouti, André Massida (Massida Transit), Luc Marill (Comptoirs, commerce), le docteur Dell'Aquilla (président de l'association des français résidents à Djibouti) et l'avocat de la présidence, Me Alain Martinet. Le lendemain, Omar Guelleh rencontrait le Medef International. Seules une dizaine d'entreprises étaient présentées parmi lesquelles 2 LC-Maintenance (ingénierie dans les boissons alimentaires), Bidim Geosynthétic (travaux publics), Bolloré, Colas, Crédit agricole, Essilor International SA (industrie du verre), Gras Savoye (courtier en assurances), Lafarge, Sade (eau et assainissement) et (Vinci constructions grands projets).

Jean-Loup Schaal

Pétition

Selon un récent rapport de la Banque mondiale, la corruption, les activités criminelles et les fraudes fiscales font perdre chaque année aux pays africains 25 % de leur PIB, soit de 100 à 200 milliards de dollars. Ces pratiques, qui s'accompagnent de la prédation des richesses naturelles et du détournement de fonds publics, constituent les principaux obstacles au développement des pays du Sud. En portant plainte, en mars 2007 pour « *recel de détournement d'argent public* » contre plusieurs chefs d'Etats africains, les associations Survie, Sherpa et la Fédération des Congolais de la Diaspora ont mis le doigt sur un scandale qui n'a que trop duré.

Pour soutenir les travaux pour la restitution des biens mal acquis, soutenez la pétition « *Biens mal acquis des dictateurs, Restitution aux populations spoliées !* »

Signez la pétition en ligne sur <http://biensmalacquis.wb.st>

Arnaques et opacité

Jean-Paul Noël Abdi, le président de la ligue djiboutienne des Droits de l'homme (LDDH) a de nouveau été incarcéré pendant quarante-huit heures. Il avait publié un article sur la nécessaire transparence lors des prochaines élections qui se dérouleront en début d'année et sur l'espace minimal qui doit être réservé aux formations d'opposition.

Le régime s'attaque également au portefeuille. En effet, les partis politiques se présentant aux élections doivent déposer une caution, qui, en principe, est restituée s'ils obtiennent un score de plus de 5 %. Les partis djiboutiens qui avaient participé aux dernières élections ont été escroqués par l'État : ils n'ont jamais été remboursés...

TCHAD

L'Eufor ne va pas fort



La force européenne initiée par la France (voir *Billets d'Afrique* n°162)

pour «sécuriser les camps de réfugiés» au Tchad et en Centrafrique peine à se mettre en place, et les critiques se multiplient.

Les ministères français de la Défense et des Affaires étrangères ont beau se démentir depuis plus de quatre mois pour convaincre nos « partenaires » européens, l'Eufor, qui aurait dû se déployer à la mi-novembre, n'a toujours pas vu le jour. Il n'est pas certain non plus qu'elle puisse respecter la nouvelle échéance fixée à mi-janvier. Non seulement l'Allemagne et la Grande Bretagne n'ont pas souhaité fournir des soldats (officiellement pour cause de forte participation à l'intervention de l'Otan en Afghanistan), mais ces pays refusent également de compenser leur absence par une participation financière ou matérielle, comme instamment demandé par la France. L'Italie et l'Espagne ont pour leur part fait valoir leur participation à la Finul pour décliner l'invitation (*Le Monde*, 24 septembre 2007, « Paris peine à obtenir des soldats d'autres pays de l'Union »). La Suède, fortement sollicitée pour assurer le commandement de l'opération a finalement passé la main. C'est un général irlandais, Patrick Nash, qui assurera le commandement opérationnel (basé en banlieue parisienne), tandis que le commandement de la force sur le terrain sera assuré par le général français Philippe Ganascia, ce qui suffit au journaliste spécialisé dans les questions de défense, Philippe Leymarie, pour affirmer sans rire que « la chaîne de commandement de la Minurcat [en fait de l'Eufor, la Minurcat étant la force de police de l'ONU que la force militaire européenne est censée seconder] sera donc entièrement indépendante de celle de l'armée française » (*RFI*, 30 septembre 2007, « Mise en place d'un état-major multinational pour la Minurcat »). A l'inverse, *Le Point* du 6 novembre rapporte les considérations plus prosaïques d'un proche du dossier : « C'est tout bénéf pour la

France. Il suffira aux soldats de changer de sticker sur l'épaule. D'une opération française ils passent à une mission sous mandat de l'ONU. On mutualise les risques. Si ça ne marche pas, la France ne sera pas le bouc émissaire. » Sauf qu'il y a toujours aussi peu de volontaires pour tester « si ça ne marche pas » et que le « bénéf » se fait attendre.

Qui veut donner des millions ?

Au 30 novembre, sept autres pays seulement avaient accepté de fournir quelques soldats aux côtés des troupes françaises qui composeront la majorité des effectifs : la Belgique, l'Irlande, l'Autriche, la Finlande, la Pologne, la Suède et la Roumanie. Mais le compte (3000 à 4000 soldats attendus au total) n'y est toujours pas. Le porte-parole du commandant de l'Eufor, Dan Harvey, a expliqué le 29 novembre : « Si je n'ai pas assez de joueurs, je n'envoie pas d'équipe de rugby sur le terrain » (*Le Soir*, 30 novembre 2007, « L'Eufor en panne d'hélicoptères », oubliant sans doute que l'Eufor est censée endosser le maillot de l'arbitre et non celui d'une équipe... Même l'Irlande qui assure le commandement et qui avait promis 450 soldats a reporté leur départ à début 2008 pour 50 rangers et à février-mars pour le reste de la troupe, faute d'un soutien logistique et aérien suffisant. Mi-décembre, le président français expliquait que Bernard Kouchner en était encore à « grappiller les hélicoptères les uns après les autres. » (*Reuters*, vendredi 14 décembre 2007) « Si les pays européens n'arrivent pas à compléter la force, l'Union européenne fera appel à des pays tiers, comme la Turquie, la Norvège et surtout l'Ukraine, aux importantes capacités aéronautiques », rapportait *Le Soir* du 30 novembre. Par ailleurs, le général irlandais Patrick Nash a demandé que soit étudiée la possibilité de faire appel, le cas échéant, à de « l'outsourcing ». En bon français, l'engagement d'éléments non militaires. Des mercenaires ? « Non, pas du tout, explique un responsable militaire européen. C'est hors de question. Ce ne sont pas les capacités en troupes qui posent problème. » A voir...

La difficile préparation de l'Eufor en ferait presque oublier qu'officiellement celle-ci n'a vocation qu'à intervenir en soutien à la force de police de l'ONU, la Minurcat,

dont on ne parle plus beaucoup. Dans son rapport du 17 décembre 2007 sur la Mission des Nations Unies dans le nord-est de la république centrafricaine et au Tchad, le secrétaire général de l'ONU déplorait que sur les 300 policiers attendus, seuls 70 ont été sélectionnés et que « le nombre total de candidats présentés par les pays fournissant des policiers est toujours insuffisant. » Bref, là aussi, ça patine.

Mauvais esprits

Dans le même temps, alors que la France avait obtenu les feux verts européens (Action commune 2007/677/PESC du Conseil de l'UE, 15 octobre 2007) et onusien (Résolution 1778 du 25 septembre 2007), ainsi que la mise en sourdine des réticences initiales des autres « poids lourds » européens (*Libération*, 20 juillet 2007, « Tchad : Paris veut enrôler les Vingt-Sept »), les critiques se manifestent de plus en plus ouvertement. Selon *La Lettre du Continent* du 22 novembre « l'Allemagne s'est carrément montrée hostile à l'opération, estimant que l'Europe devrait plutôt concentrer ses forces et ses moyens sur l'opération Minuad, au Darfour en 2008. Dans les débats au sein du Comité politique et sécurité (COPS) européen, Berlin s'est aussi inquiété de l'impact d'Eufor sur les « dynamiques internes » au Tchad et en Centrafrique. » Simultanément, un député vert autrichien, Peter Pilz dévoilait un rapport interne et confidentiel du ministère autrichien de la Défense daté du 9 novembre signé du major Général-major Christian Segur-Cabagnac (AFP, 27 novembre 2007). Celui-ci affirme que « le parti-pris net des Français en faveur du président Idriss Déby pourrait réduire significativement la marge de manoeuvre de l'Eufor et conduire les troupes de paix de l'UE à choisir leur camp. Il est redouté qu'un engagement des troupes françaises aux côtés des troupes gouvernementales ne peut être exclu, dans le cas où les rebelles, comme en avril 2006, décideraient d'attaquer la capitale, N'Djamena. » (*Le Soir*, 28 novembre 2007 : « Les objectifs cachés de Paris inquiètent »). Le rapport pointait ainsi les dangers que la position française ferait encourir aux soldats autrichiens. La fuite du rapport est-elle involontaire ? Toujours est-il que le ministre

autrichien de la Défense Norbert Darabos reconnaissait publiquement fin novembre devant l'académie militaire que « l'importance de l'engagement français suscite bien sûr des interrogations ici où là » sur la neutralité de l'Eufor (AFP, 27 novembre 2007). Début décembre, un rapport rédigé par Björn Seibert, un ancien expert de l'armée allemande, pour le Massachusetts Institute of Technology (MIT) pronostiquait un enlèvement de l'Eufor et un désengagement progressif des pays européens déjà peu enthousiastes. Plusieurs députés européens ont également manifesté leur scepticisme ou leurs craintes : ainsi le socialiste belge Alain Hutchinson, a appelé les Etats membres à « démontrer qu'il s'agira bien d'une force européenne » ; le Vert espagnol Raúl Romeya a estimé que « la force est excessivement liée à la France, ce qui pourrait avoir un effet défavorable », et Mary Lou McDonald, une députée issue de la gauche irlandaise du Sinn Féin a mis en garde contre une mission qui, dominée par la France serait « presque provocatrice » et « vraiment imprudente » (IPS, 19 décembre 2007, « La position française retarde l'envoi de troupes au Tchad). Plusieurs organisations humanitaires présentes sur le terrain, comme le CICR ou l'International Rescue Committee (IRC) ont fait part de leur crainte d'être associées par certains groupes armés à une force qui ne serait ni neutre ni impartiale, et de voir de ce fait leur action auprès des réfugiés compromises et leurs personnels mis en danger (IRIN, 26 décembre 2007, Tchad : Neutralité ou impartialité de la force nouvelle force internationale ?).

Bourbier français

Des réticences et des critiques qui irritent fortement notre ministre de la Défense, au point qu'il a jugé bon d'endosser son costume humanitaire entre la bûche de Noël et le foie gras du 31, et d'aller sermonner les autres pays européens depuis un camp de réfugiés au Tchad, s'indignant des « faiblesses et des défaillances européennes » et plaidant « du fond du cœur » pour un déploiement en janvier. Si les télévisions françaises ont relayé cet appel à la charité chrétienne sans trop se poser de questions, pas sûr qu'il suffise à émouvoir la prochaine « conférence de génération de force » qui doit se réunir le 11 janvier à Bruxelles et faire le point sur l'Eufor. Les autorités françaises n'ont en effet pas même fait semblant de réfréner leur soutien militaire à la dictature tchadienne pendant la phase de préparation de l'Eufor. *La Lettre du Continent* révélait le 17 décembre que l'Elysée et la Délégation

générale à l'armement (DGA) a fait passer en procédure accélérée devant la CIEEMG (Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre) la livraison à Idriss Déby d'une centaine de missiles Milan et de 20 postes de tir. En mars dernier, la CIEEMG avait déjà autorisé la Sofema (office français d'exportation de matériel militaire) à exporter 25 véhicules blindés d'occasion, livrés un mois plus tard accompagnés de personnels du service action de la DGSE (Bakchich, 19 décembre 2007, « Armement : Le tchadien Idriss Déby se blinde en France »).

L'évolution de la situation au Tchad ne contribue pas non plus à susciter des vocations. Le chef irlandais de l'Eufor, encadré par les militaires français, s'est rendu à N'Djamena pour réitérer l'engagement pris par la France auprès de Déby que l'Eufor n'aurait pas pour fonction d'intervenir dans les « affaires intérieures » du Tchad (*Libération*, 5 novembre 2007, « Déby entame le crédit de Sarkozy ») Le même jour éclatait l'affaire de l'Arche de Zoé. Il est vraisemblable que les militaires tchadiens ont attendu le dernier moment avant de mettre un terme à la scandaleuse expédition, celle-ci constituant un moyen de pression dans les relations franco-tchadienne (et la livraison des missiles Milan mentionnée ci-dessus pourraient être une contrepartie au scénario judiciaire concocté en commun par Déby et Sarkozy).

En état de belligérance avec la France

Le dirigeant tchadien a également rendu visite le 10 novembre à son homologue et protégé centrafricain, qui s'était déclaré favorable à l'Eufor, car celle-ci aurait pour effet de « gêner » les rebelles a-t-il expliqué quelques jours plus tard (AFP, 20 novembre 2007). Les deux ont rendu public une déclaration commune affirmant que le mandat de la force européenne n'avait pas vocation à être renouvelé. L'Eufor essuie également des critiques inverses de la part du Comité de Suivi de l'Appel à la Paix et à la Réconciliation au Tchad (voir leur mémorandum sur billetsdafrique.info).

Par ailleurs, les combats entre l'armée tchadienne et les différentes rebellions (voir *Billets d'Afrique* n°164, décembre 2007) ont repris immédiatement après l'accord mort-né signé en octobre en Libye, chacun semblant pressé d'en découdre avant l'arrivée des troupes européennes. A l'issue des derniers combats, l'UFDD, qui a à nouveau dénoncé les vols de reconnaissance français au dessus de ses positions au profit de l'armée tchadienne, s'est déclaré « en état de belligérance » non seulement avec la France, mais avec « toute

autre force étrangère sur le territoire national » (AFP, 30 novembre 2007), visant implicitement l'Eufor en préparation. Le message a apparemment été bien reçu. En outre, le 12 décembre, trois des rebellions tchadiennes, l'UFDD du général Mahamat Nouri, RFC de Timan Erdimi, et l'UFDD-Fondamentale d'Abdelwahid Aboud Makaye affirment avoir conclu un nouvel accord de coordination militaire pour unir leurs forces contre Déby.

Enfin selon le *Canard Enchaîné* du 5 décembre, « nos alliés européens ignorent encore certains aspects secrets de l'engagement français. Des petites équipes du COS (Commandement des opérations spéciales) opèrent dans la zone frontalière du Soudan et du Centrafrique, voire bien au-delà. Leur mission : repérer les groupes rebelles qui se réfugient dans ces Etats voisins, et guider un avion Atlantique-2 pour ses missions de reconnaissance ou de préparation d'un éventuel raid de Mirage. Il ne s'agit nullement d'initiatives prises par quelque chef militaire heureux de jouer à la guerre dans l'« Afrique de papa ». La décision vient de plus haut. » Pas sûr que cela suffise à rassurer les autres pays européens, d'autant plus que la tension entre le Tchad et le Soudan, à la frontière desquels se réorganisent les rebellions tchadiennes à nouveau alliées, monte à nouveau. Le 27 décembre, le Tchad a accusé le Soudan de préparer « une nouvelle agression » pour empêcher le déploiement de l'Eufor. Le lendemain le Soudan a accusé l'armée tchadienne d'avoir fait une incursion terrestre et des bombardements aériens en territoire soudanais, et se réservait le droit « de se défendre au moment et à l'endroit qu'il jugera opportuns ». Déby s'est déclaré « indigné » de ces accusations, pourtant confirmées selon l'AFP (5 janvier 2008) par des sources militaires tchadiennes et d'autres observateurs.

Les bombardements tchadiens ont-ils bénéficiés du repérage mené par les hommes du COS mentionné plus haut ? Le 5 janvier, lors d'une « manifestation de soutien » à son régime, Déby a affirmé à plusieurs reprises vouloir en finir avec les rebelles, quitte à mener la guerre à l'intérieur du pays voisin : « Nous allons les détruire dans leur nid à l'intérieur du Soudan ».

On saura maintenant rapidement si la France réussit à nouveau à subordonner la politique européenne de sécurité en Afrique à la défense de ses intérêts français.

Victor Sègre

CAMEROUN

Ad vitam æternam ?

Cameroun, Yaoundé, 1^{er} janvier 2008 (Reuters) - Le président Paul Biya, qui dirige le Cameroun depuis vingt-cinq ans, a fait part de son intention d'amender la Constitution pour lever une limitation qui le contraindrait à quitter le pouvoir en 2011.

Dans son allocution radiodiffusée de Nouvel An prononcée lundi soir, Biya a déclaré que le gouvernement « réexaminerait » la Constitution en réponse à ce qu'il a présenté comme un souhait populaire de le voir se représenter à l'expiration de son mandat.

Biya avait déjà fait réviser la loi fondamentale en 1996 afin de porter le mandat présidentiel de cinq à sept ans, renouvelable une seule fois. Il a été élu en 1997 et réélu en 2004.

Le chef de l'Etat a déclaré qu'il n'avait « pas été insensible » à des

appels en faveur d'une modification de la Constitution, « en particulier du paragraphe 2 de l'article 6 qui stipule que le président de la République est élu pour un mandat de sept ans, renouvelable une fois ».

Il a fait valoir que ces appels étaient « étayés par de très bonnes raisons parce que l'article 6 limite la volonté du peuple et est contraire à nos options démocratiques ».

Biya est arrivé au pouvoir en 1982 en tant que dauphin du président Ahmadou Ahidjo. De nombreux Camerounais contestent sa gestion de l'économie du pays.

Le taux de croissance est passé de 7% en 1982 à un taux de croissance négatif (-5%) en 1990 avant de se redresser un peu en 2006 (3,3%). Mais selon les détracteurs de Biya, ces résultats res-

tent très inférieurs au potentiel du pays compte tenu de ses richesses agricoles, pétrolières et minérales.

En 1998 et 1999, Transparency International a placé le Cameroun en tête des pays les plus corrompus.

Tansa Musa

[Cette dépêche de l'agence Reuters est tout à fait substantielle avec son « understatement » d'un humour tout britannique dans la citation des propos de Biya glorifiant la « démocratie ». Les conseillers notamment français de Biya ont donc, une fois de plus, réussi à promouvoir la stabilité au Cameroun. Encore un effort et le Cameroun sera définitivement immobile sous les griffes d'une oligarchie gonflée de son sang.]

Odile Tobner

Ces analyses vous ont intéressé ? Soutenez notre travail en vous abonnant

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le prix de l'abonnement de *Billets d'Afrique* a augmenté pour la première fois depuis dix ans.

Il s'élève désormais à **vingt-cinq euros** par an, pour onze numéros.

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel : _____

- France : 25 euros € faibles revenus : 20 euros€ • Etranger : 30 € euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS) : préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur www.survie-france.org ou à contact@survie-france.org

Lettre fondée par F.-X. Verschave
Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.
Directeur de la rédaction : Raphaël De Benito.
Secrétaire de rédaction : Janine Sfiligoï.
Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.
Ont aussi participé : Jean-Loup Schaal, Alain Gauthier
Abonnements : Alexandre Picheral.
Coordination : Olivier Thimonier

Association Survie
210 rue Saint-Martin
F75003 Paris
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25
Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20
<http://www.survie-france.org>
contact@survie-france.org

Commission paritaire n° 0211G87632
Dépôt légal : Septembre 2007 - ISSN 1155-1666 Imprimé par Imprimerie 3 A
Abonnement :
25€ euros (Étranger : 30 euros€) Personne à faible revenu : 20 euros€

